

Réf: Dossier N° 123922

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BONHEUR BOUTIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8ème  
TRANCHE PRES DE LA BOA, Lot 338, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONHEUR BOUTIQUE »

Objet : VENTE DE LUNETTE, ACCESSOIRES DE MODE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8ème  
TRANCHE PRES DE LA BOA, Lot 338, Ilot 24

Dirigeant(s) : Mme TCHITOU RAFIATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07231 du 10/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36137/GTCA/RC/2022 du 10/08/2022

